



La salle du conseil municipal, au rez-de-chaussée de l'aile sud.

IVR52\_20228500774NUCA

Auteur de l'illustration : Yannis Suire

Date de prise de vue : 2022

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de la Vendée  
communication libre, reproduction soumise à autorisation